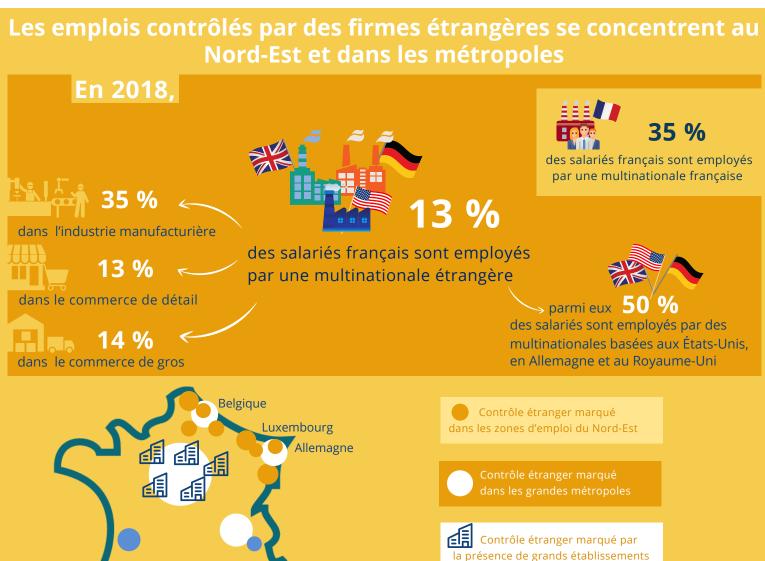


Les emplois contrôlés par des firmes étrangères se concentrent au Nord-Est et dans les métropoles

Insee Première n° 1877, octobre 2021

Communiqué de presse Insee Hauts-de-France, sous embargo jusqu'au 20 octobre 2021

- En 2018, en France, les multinationales étrangères emploient 13 % des effectifs salariés français, ces emplois sont dits "sous contrôle étranger". Les multinationales françaises concentrent 35 % de l'emploi salarié total.
- Les emplois sous contrôle étranger sont principalement présents dans l'industrie manufacturière (35 % du total de l'emploi sous contrôle étranger dans le secteur) et dans le commerce de gros et de détail (respectivement 14 % et 13 %).
- Les multinationales basées aux États-Unis, en Allemagne et au Royaume-Uni contrôlent la moitié des effectifs des multinationales étrangères en France.
- Le contrôle étranger est marqué dans les zones d'emploi du Nord-Est longeant les frontières belge, luxembourgeoise et allemande. Il est supérieur à la moyenne dans la plupart des grandes métropoles notamment celles de Paris et de Lyon (25 % de l'emploi contrôlé par des multinationales étrangères).
- Un taux de dépendance élevé est souvent lié à la présence de grands établissements, comme autour du bassin parisien. Cela tient d'une part à un contrôle étranger important dans l'industrie manufacturière, et d'autre part à des établissements plus grands (près de 50 salariés en moyenne par établissement, contre 30 à l'échelle nationale).
- Les multinationales étrangères sont moins présentes dans les zones d'emploi du Sud et des DOM, où l'économie est davantage présentielle.



DOM

Contrôle étranger moins présent dans les zones d'emploi du Sud et des